

DELIBERATION n° CS 05 07 21
Séance du mardi 20 Juillet 2021

RAPPORT ANNUEL 2020
SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS

Nombre de membres

En exercice : 18
Présents : 10
Pouvoir : 1
Absent : 8

Date de la convocation

Le 13 juillet 2021

Date d'affichage

22/07/2021

Le mardi 20 Juillet 2021 à 10 heures, les membres du Comité Syndical de TRIGONE, Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable et de traitement des Déchets du Gers, régulièrement convoqué, se sont réunis au siège social, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre SALERS :

Présents : MM Jean-Pierre SALERS, Jacques FAUBEC, Patrice SUAREZ, Gérard LILLE, Jacques MORLAN, Jean FALCO, Jean-Claude BOURGUIGNON, Thierry REVEIL, M. Claude NEF

Présent par visioconférence : sans objet

Représentation : M Patrick DUBOSC est suppléé par M. Guy MANTOVANI

Absent excusé : MM Francis DUPOUEY, Roger COMBRES, Jean Paul FORMENT, Benoit DESENLIS, Didier DUPRONT, Mme Chantal DEJEAN-DUPEBE, Mme Françoise CARRIE, Mme Muriel LARRIEU

Conformément au décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015 et en complément des éléments financiers transmis lors de la présentation du compte administratif 2020, le Président présente aux membres de l'assemblée, le rapport 2020 sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets.

Entendu le rapport de Monsieur le Président,
Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés

DECIDE

- De prendre acte de la présentation faite par le Président du rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public l'élimination des déchets

Le Vice-Président
Jean-Pierre SALERS



Envoyé en préfecture le 22/07/2021

Reçu en préfecture le 22/07/2021

Affiché le



ID : 032-253201842-20210722-CS050721-DE